

Ci-dessus Les pêcheurs disposent leur filet selon la forme que tradition et observation ont désignée comme la plus efficace pour la capture des carangues (Bora Bora). A droite: Les poissons capturés sont rassemblés dans un parc temporaire servant de vivier où ils restent en attendant d'être livrés à la consommation (Bora Bora).

L'exploitation actuelle des produits de la mer en Polynésie Française

Le Polynésien est, par excellence, un marin. Cette vérité a été reconnue par les premiers navigateurs; elle s'est avérée de plus en plus exacte au fur et à mesure que les études ethnologiques ont prouvé la stupéfiante extension de ses migrations sur l'immense étendue du Pacifique; elle continue de se vérifier par les remarquables prouesses dont chaque Polynésien est capable dès qu'il se trouve embarqué sur la plus frêle des embarcations.

Son aisance sur l'eau doublée d'un sens très aigu de l'observation l'a bientôt familiarisé avec la vie de tous les animaux marins au point d'en connaître les habitudes en fonction des variations saisonnières. Ces données ont été mises à profit pour développer la pêche, la mer devenant le principal réservoir d'aliments riches en protéines.

Les méthodes de pêche des Polynésiens se sont alors très spécialisées, chaque espèce, ou presque, étant capturée suivant une technique particulière. Une excellente description des divers engins et de leur manœuvre a été faite en 1950 par un océanographe de l'Institut Français d'Océanie, M. Legand. Par la suite, la pêche polynésienne a évolué et on a pu assister à une désaffection envers certaines techniques parallèlement à un effort accru vers la capture d'espèces plus facilement écoulables. Cette évolution était déjà sensible pour MM. van Pel et Devambe, respectivement Chargé des Pêches et Assistant à la Commission du Pacifique Sud, lors de leur mission en Polynésie Française en 1957. Elle est apparue encore plus nettement à l'auteur de cet article qui, en compagnie de M. Castel, a travaillé dans ce même Territoire en novembre et décembre 1959.

Dans l'exposé qui suit sur les ressources du lagon, du récif et des eaux avoisinantes en Polynésie Française, l'auteur étudie les méthodes d'exploitation de ces ressources et les problèmes qui en découlent.

Par Michel ANGOT *

Le texte qui suit expose un certain nombre d'observations qui ont été effectuées lors de ce récent séjour pendant lequel, grâce aux facilités accordées par la Marine Nationale et l'Administration locale, on a pu visiter, outre Tahiti et Mooréa aux Iles du Vent; Raiatea, Tahaa, Bora Bora et Maupiti aux Iles sous le Vent; Takaroa et Takapoto aux Iles Tuamotu; enfin le centre de Taiohae à Nuku-Hiva aux Iles Marquises.

Précisons de suite que les seuls endroits visités et cités ci-dessus ne suffisent pas pour autoriser une généralisation à l'ensemble de la Polynésie Française. Il n'y a, par exemple, pas de lagon aux Iles Marquises ce qui les différencie des autres groupes; de la même façon, la pêche aux Iles Gambier et aux Iles Australes a certainement des caractères propres qui n'ont pu être étudiés faute de temps. En effet, les quelque 125 îles du Territoire sont dispersées sur environ 4 millions de km² entre les latitudes 8° et 25° Sud et les longitudes 124° et 154° Ouest. Les visiter toutes est quasi impossible mais nous pensons que, quoique fragmentaires, les données ci-dessous reflètent assez bien les problèmes principaux de l'exploitation des produits de la mer en Polynésie Française du fait, en particulier, que sur près de 73.000 habitants recensés en

1956, 36.000 vivent dans l'île de Tahiti et 17.000 dans la seule ville de Papeete. Ces problèmes seront abordés suivant deux points de vue, d'une part celui de la pêche, d'autre part celui de la commercialisation des prises.

La pêche actuelle

On peut distinguer quatre types de pêche selon les lieux où elle est effectuée: dans le lagon, sur le récif, en dehors du récif (en y incluant toute pêche faite en vue de terre), au large (c'est-à-dire la pêche hauturière).

1) La pêche dans le lagon

Le lagon étant d'une part protégé de la grosse mer du large par l'abri du récif, d'autre part très près du rivage donc d'accès facile pour les insulaires, il est logique que l'exploitation de ses ressources ait été la première à se développer.

L'une des pêches les plus importantes par le nombre de pêcheurs qu'elle met en jeu et par la grosse fraction de ressources qu'elle représente dans l'économie générale du Territoire, est la pêche des huîtres nacrées et perlières (*Pinctada*

* Océanographe biologiste, Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer, Institut Français d'Océanie, Nouméa.



Après la pêche, les filets sont mis à sécher sur les arbres du rivage et la pirogue est sortie de l'eau, puis posée sur des supports plantés à demeure dans le sable (Bora Bora). A droite: La pirogue actuelle des Iles Marquises est une véritable petite baleinière à laquelle on a adjoint un balancier des plus simplifiés (Taiohae à l'île Nuku Hiva).

tada margaritifera). Elle se pratique sur une si large échelle aux Iles Tuamotu et aux Iles Gambier qu'il a fallu la réglementer pour éviter que l'appauvrissement des fonds ne soit la cause d'une crise grave de cette activité. Toutes ces données, ainsi que la description de la pêche elle-même, sont très clairement exposées par Ranson (1952) et, plus récemment, par Bomard (1959); nous n'y reviendrons pas ici, nous contentant de rappeler que, si la technique de plongée des "nacres" n'a pas varié, par contre la modernisation des engins est manifeste puisque les pirogues à voiles ont disparu au profit d'embarcations plus grossièrement taillées et mues par des moteurs hors-bord.

Si l'on met à part l'exploitation des "nacres" aux caractéristiques si particulières, tout le reste de la pêche dans le lagon peut se définir comme une pêche traditionnelle où la spécialisation extrême et remarquable des procédés selon les captures envisagées rend toute amélioration improbable. C'est un type de pêche parfaitement adapté aux conditions locales grâce aux observations de plusieurs générations de pêcheurs polynésiens; il serait vain de considérer les méthodes employées comme encore capables d'importants progrès, c'est-à-dire comme pouvant accroître sensiblement leur rendement.

D'ailleurs, tout laisse supposer que les lagons ne pourraient pas supporter un effort de pêche beaucoup plus élevé qu'il ne l'est à l'heure actuelle. A ce titre, il est instructif de comparer les observations faites aux Iles sous le Vent et à Tahiti:

— à Maupiti, où la pêche sert uniquement à la consommation familiale,

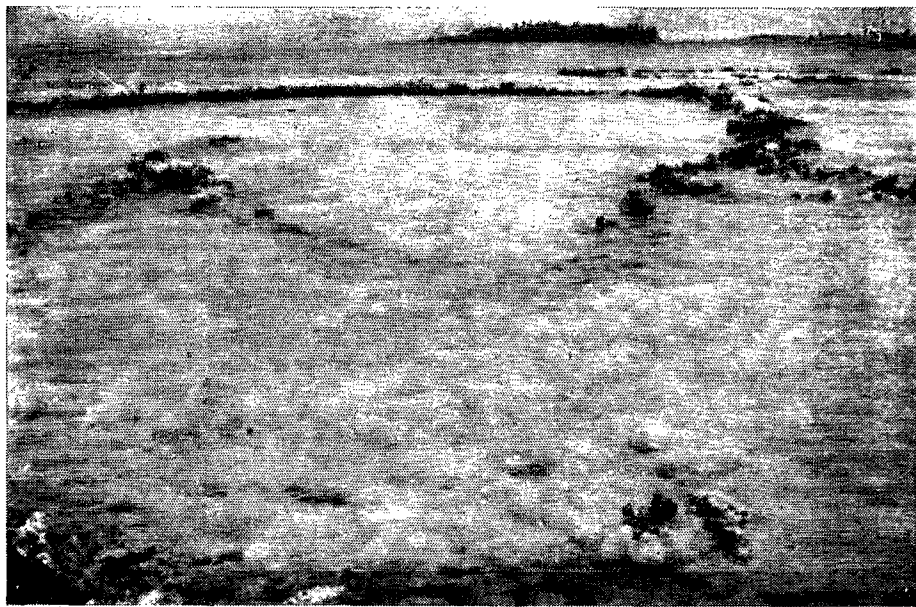
il y a du poisson en assez grande abondance pour qu'il n'y ait jamais restriction dans l'alimentation des autochtones; à Bora Bora et à Raiatea, où la pêche fournit le marché local en produits de consommation courante mais alimente aussi quelque peu le marché de Papeete après transport par hydravion, il y a déjà une très nette diminution du stock de poissons exploitables;

— à Tahiti, où le lagon est sans cesse sillonné de pêcheurs, les fonds de pêche sont arrivés à un stade d'épuisement très alarmant: peu de poissons et tous de petite taille, signes certains d'une surexploitation dans une phase très avancée.

La méthode de pêche qui tend à dominer toutes les autres est la pêche sous-marine au fusil. Les Polynésiens ont transformé l'arbalète classi-

que du commerce en un engin qui leur est propre et se fabrique localement dans les ateliers de la colonie chinoise de Papeete où il coûte environ la moitié du prix de son homologue européen. Le fusil polynésien a un support en bois et une flèche fine et très longue propulsée sous l'effet d'un sandow de caoutchouc retenu jusqu'au moment du tir par un système extrêmement simplifié de gâchette. La portée et la précision de l'engin sont remarquables.

Entre les mains des excellents plongeurs que sont les Polynésiens, de tels fusils manœuvrés avec autant d'adresse que les harpons sous-marins d'autrefois aussi longs que des lances, conduisent à une quasi-extermination de certaines espèces dans les endroits les plus fréquentés par les pêcheurs. Ceux-ci adoptent de plus en plus l'équipement complet du chasseur sous-marin: masque, tube



Un parc fixe à poissons construit en blocs de coraux sur un plateau récifal à un emplacement connu pour être un passage de poissons (Takaroa).



La pirogue polynésienne moderne est presque toujours motorisée; à bord de celle-ci, un propulseur de 10 HP (Tahiti).

respirateur et palmes.

Les proies sont essentiellement des poissons, des plus gros aux plus petits, les poissons vivant dans les creux des massifs de coraux étant capturés comme les autres tant les Polynésiens sont ichtyophages sans distinction d'espèces. A Maupiti, les fusils sont aussi largement employés pour la capture des tortues de mer jusqu'à 20 brasses de profondeur. Signalons encore que l'emploi de cet engin de pêche n'est pas limité aux heures de jour mais qu'au contraire, les pêcheurs s'en servent aussi de nuit dans certaines conditions. Très courantes aux Iles du Vent et sous le Vent, les arbalètes deviennent de plus en plus nombreuses aux Iles Tuamotu. Il en existe une cinquantaine à Takaroa et une vingtaine à Takapoto pour une population globale de 500 habitants. Par contre, aux Iles Marquises où il n'existe pas de lagon corallien mais simplement quelques profondes baies, les fusils sont encore des raretés.

Le deuxième engin de pêche très largement utilisé en Polynésie est la ligne à main pour la capture des poissons de fond. En règle très générale, le fil employé est en nylon et les hameçons sont ceux du commerce atteignant les prix élevés de 100 fr CFP pour 50 m de nylon force 34 kg et 5 fr CFP pour 4 hameçons No 8/0 aux Iles Tuamotu et Marquises.

Les lignes sont employées partout où les attaques des requins sur les prises ne sont pas trop à craindre. Pour cette raison, les pêcheurs de Maupiti préfèrent ne pas les utiliser; ailleurs, elles le sont soit par petits fonds, soit même par grandes profondeurs comme aux

Iles Marquises où l'hameçon descend jusqu'à 200 m.

Les filets offrent la caractéristique, là où on les emploie c'est-à-dire aux Iles du Vent et sous le Vent, d'être construits en vue de la capture d'une ou seulement quelques espèces de poissons dont le comportement est si bien connu des Polynésiens qu'ils mettent en place l'engin dans des conditions maxima d'efficacité.

Le filet à "ature" (*Selar crumenophthalmus*) à Tahiti est un gigantesque engin, pouvant atteindre 750 m de long sur 10 m de haut, qui est utilisé lorsque les poissons entrent dans le lagon au niveau des passes. D'autres dessinent des pièges fixes qui, ou bien conduisent le poisson vers des parois grillagées où il reste prisonnier (le "faapua"), ou bien le mènent là où il peut être aisément cueilli avec une épuisette (le "papai"), ou encore forment des barrages où le poisson se maille par les ouïes (le "parava"). A Raiatea et Bora Bora, les filets sont toujours employés pour la confection de pièges, la plupart du temps en vue de la capture des Carangidés. Le prix élevé de ces vastes nappes de coton nécessite le groupement de plusieurs pêcheurs qui participent tous à l'action de pêche. A Maupiti, la pêche au filet est l'apanage de chacune des familles qui possèdent leur propre engin; elles encerclent un banc de poissons, très souvent des Scaridés, qui sont conservés vivants jusqu'à la consommation dans des nasses de bambou aux formes allongées, les "apua".

Jusqu'à une époque récente, les prises étaient souvent réalisées dans des pièges fixes, les parcs à poissons, construits en

blocs de coraux dans des endroits privilégiés où l'on savait que le poisson se rassemblait à une certaine phase de la marée. Cette technique tend à disparaître aux Iles Tuamotu comme elle l'a déjà fait aux Iles du Vent et sous le Vent. La principale raison en est la transformation des conditions sociales des Polynésiens: tant qu'ils vivent en communauté, l'entretien du parc et la répartition des captures sont assurés par tous sans difficulté; avec l'évolution de la société polynésienne vers une organisation de type européen où la propriété privée devient prépondérante, la constante remise en état d'un parc qui n'appartient pas en propre à une personne mais à tout le village n'est plus soigneusement effectuée et le rôle de cette méthode de pêche dans l'alimentation des autochtones diminue de plus en plus.

Les nasses et casiers ne sont plus guère employés. A Raiatea cependant, un petit engin sert à capturer les Mugilidés.

Par contre, une nouvelle méthode s'est développée ces dernières années, principalement autour de Tahiti: la pêche à l'épuisette des poissons volants. Elle revêt l'allure d'une chasse puisque le pêcheur se tient debout à l'avant d'un petit canot et que, à l'envol d'un poisson volant, la poursuite de l'animal est assurée par un aide qui manœuvre un puissant propulseur donnant à l'embarcation une vitesse suffisante pour que le pêcheur rattrape le poisson et le capture en plein vol à l'épuisette. Ceci se passe de nuit en plaçant à l'avant du canot une forte lampe.

Il faut remarquer dans cette technique l'ingéniosité des Polynésiens qui ont su adapter l'utilisation d'engins modernes (canot, propulseur et lampe) à la capture d'un poisson dont les mœurs n'avaient plus de secret pour eux.

2) La pêche sur le récif

Là où les îles de la Polynésie sont ceinturées d'un récif, il se trouve à proximité des terres émergées donc accessible aux populations qui y pratiquent la pêche à pied des coquillages et des crustacés.

Les coquillages servent principalement à la constitution de collections. Certains, tels les bénitiers, sont cependant pêchés pour leur chair comestible.

Les crustacés couramment capturés sont des langoustes qui, le plus souvent, sont attrapées à la main pendant la nuit, à l'aide d'une lampe. L'intensité de la pêche est évidemment fonction de la consommation; celle-ci est la plus forte à Tahiti si bien que la raréfaction des proies convoitées est déjà très sensible sur les récifs des Iles du Vent et, jusqu'à un certain point, des Iles sous le Vent.

3) La pêche en dehors du récif et en vue de côte

Cette pêche dépend étroitement des

Une bonite est capturée sur un "boat" de Tahiti; à l'arrière plan, les oiseaux qui ont permis le repérage du banc de poissons.



bateaux et de leur navigabilité; en ce qui concerne les Iles Tuamotu, elle dépend aussi de la présence d'une passe permettant aux embarcations de sortir de l'atoll ou d'y rentrer s'abriter.

La pirogue à balancier est l'engin de navigation le plus courant en Polynésie Française. Tout en admirant ses qualités nautiques (tant à la rame, qu'à la voile ou, maintenant, au moteur grâce à l'adjonction de propulseurs dont la puissance atteint jusqu'à 25 HP), force est de constater qu'un tel bateau est d'emploi très limité, parce qu'hasardeux, en dehors du récif. En fait, les pêcheurs utilisant la pirogue ne s'éloignent guère de plus d'un demi-mille des brisants. Ils pratiquent alors, soit la pêche au fusil sous-marin à proximité immédiate du récif, soit la pêche à la ligne de fond, soit encore la pêche à la traîne.

Un deuxième type de bateau de pêche existe en Polynésie; son nom local est "boat". Il est surtout fréquent à Tahiti mais on en a aussi observé aux Iles sous le Vent et quelques-uns aux Iles Tuamotu et aux Iles Marquises. C'est une petite vedette à fond plat: aux Marquises, elle ne dépasse pas 4 mètres de long et est munie d'un moteur hors-bord de 3 HP environ; à Tahiti, sa taille moyenne est de 7 mètres et son moteur fixe développe à peu près 40 HP.

Ces embarcations, montées par deux hommes, sont utilisées pour la pêche des gros poissons de surface: bonites surtout (d'où le nom de "bonitiers" donné aux pêcheurs), aussi thons et daurades ("mahimahi"). De très bonnes descriptions détaillées de la technique de pêche sont données par Legand (1950) et par van Pel et al (1957). Rappelons-en ici le principe. Lorsqu'un groupe d'oiseaux "travaillant" au-dessus d'un banc de poissons est repéré, le "boat" s'y dirige et le patron de pêche traîne à l'arrière du bateau, au bout d'une courte longueur de gaule et de ligne, un leurre fait de nacre taillée; dès qu'un poisson mord, il est hissé à bord où l'aide le tue et le vide pendant que le patron continue de traîner sa ligne.

Cette véritable pêche à la traîne nécessite évidemment la présence de bancs superficiels, d'une part repérables grâce aux oiseaux, d'autre part suffisamment "chauds" pour mordre aux leurres.

Il existe pourtant une variante de cette méthode qui en augmente considérablement le rendement. Elle est née de l'observation suivante: les bonites ou thons convoités sont en surface parce qu'ils chassent des bancs de petits poissons ("ature"). Les Polynésiens profitent de cette circonstance en attirant sous leur bateau les "ature" qu'ils savent concentrés sous des épaves, telle une feuille de cocotier en dérive: celle-ci est retirée de l'eau et les poissons qui recherchaient son abri viennent sous le "boat" dont la

vitesse est alors réduite pour que les "ature" nagent inlassablement derrière lui. Ils servent alors d'appât vivant pour les bonites ou les thons qui se rapprochent du bateau et mordent aux leurres avec entrain dans leur frénésie inassouvie de chasseurs.

Les deux modes de pêche ci-dessus décrits sont de rendement d'autant plus élevé que les concentrations des bancs sont plus denses. Au maximum de la saison du passage des bonites et des thons (octobre, novembre et décembre aux Iles Marquises; de décembre à mars au voisinage de Tahiti), une bonne équipe de deux pêcheurs sur un "boat" peut capturer jusqu'à 200 poissons par jour.

4) La pêche au large

A l'heure actuelle, la pêche hauturière est totalement inexistante en Polynésie Française. En quelque point que ce soit, les pêcheurs locaux travaillent toujours à l'intérieur de la limite des eaux territoriales. Cependant, citons pour mémoire quelques récents essais de pêche à la longue-ligne effectués par des bateaux japonais à quelque 200 milles des côtes et au delà. Les captures ont porté sur les gros thons vivant en profondeur et jamais rencontrés en surface; le rendement de ces essais n'a pas été très élevé. Quelques bateaux de recherche scientifique américaine ont encore tenté, de 1956 à 1959, la pêche industrielle des thons à l'appât vivant au voisinage des Iles Marquises.

La commercialisation des produits de la mer

De tous les produits de la mer capturés à l'heure actuelle dans les eaux de

la Polynésie Française, seule est un produit d'exportation la nacre des huîtres nacrées. Elle est expédiée vers les marchés extérieurs, principalement de France et d'Allemagne, sous forme brute: valves des coquillages groupées par qualité et livrées en sacs. Entre 1955 et 1959 inclus, le tonnage annuel exporté a oscillé entre 500 et 700 tonnes pour une valeur variant entre 49 et 86 millions de francs CFP (en 1959: 610 tonnes représentant 67.424.000 fr CFP); on peut espérer un accroissement de ces chiffres dans les années à venir à la suite des études entreprises sur la biologie des huîtres et, en découlant, des règlements de pêche dernièrement mis en vigueur.

En dehors de la nacre, tous les autres produits de la mer sont réservés au marché intérieur de la Polynésie Française. Cependant ce Territoire est tellement morcelé qu'il n'existe pas un marché du poisson pour toute la Polynésie mais, au contraire, autant de marchés qu'il y a d'îles. Chacun d'entre eux est régi par des impératifs qui dépendent de la densité de sa population et de la richesse des fonds marins avoisinants. Il n'est donc pas possible de généraliser à l'ensemble du Territoire les observations faites en quelques points seulement. Cependant la concentration de l'élément humain dans les îles de l'Archipel de la Société, groupant les Iles du Vent et les Iles sous le Vent (plus de 70% de la population totale de la Polynésie Française), autorise l'étude de la commercialisation des produits de la mer sous deux rubriques intéressantes d'une part les îles autres que celles de l'Archipel de la Société, d'autre part

de même archipel.

1) La commercialisation ailleurs que dans l'Archipel de la Société

Son aspect le plus traditionnel se rencontre encore aux Iles Tuamotu. Que ce soit à Takaroa ou à Takapoto, le poisson pêché en période normale est seulement distribué à la population par les pêcheurs sans qu'il soit acheté ni échangé. Ceci ne se transforme qu'au moment où les lagons sont exploités pour leur nacre: l'afflux considérable de plongeurs d'autres îles accompagnés de leurs familles autorise alors une commercialisation au sens propre: les poissons sont vendus le long du rivage, à l'arrivée des pirogues, par paquets d'un prix de 30 fr CFP. Si, par hasard, la pêche est trop forte pour être écoulée rapidement, les prises sont ou bien séchées au soleil avec addition de sel, ou bien fumées au-dessus d'un feu de burre de coco; les produits ainsi obtenus servent à la consommation familiale.

Aux Iles Marquises, le poisson est normalement vendu, dès le retour à la côte des embarcations, au prix de 15 fr CFP le kilo de poisson entier et 20 fr CFP le kilo de poisson vidé et nettoyé. Les Marquisiens n'apprécient guère que le poisson frais; pourtant, s'il vient à manquer, ils achètent à quelques pêcheurs les lanières de poisson salé et séché que ceux-ci fabriquent, en particulier sur l'îlot de Motu Iti au large de Nuku Hiva.

2) La commercialisation dans l'Archipel de la Société

A Papeete, comme à Uturoa (le plus gros centre de Raiatea), il existe un marché couvert où toutes les denrées sont offertes aux consommateurs, poisson y compris. Ce dernier est amené là par les pêcheurs eux-mêmes, du moins ceux qui travaillent au voisinage de la ville. Étant donné l'importance de la demande au marché de Papeete, celui-ci doit encore être alimenté par les pêcheurs qui déploient leur activité loin de l'agglomération.

Le transport du poisson dans l'île de Tahiti depuis le lieu de débarquement se fait par les cars locaux ou "trucks". Il est simplement suspendu à l'arrière du véhicule qui voyage alors, généralement, de nuit. Entre les îles de l'Archipel de la Société, il existe encore un trafic de produits de la mer (poissons et langoustes) par l'intermédiaire des hydravions qui assurent une liaison bi-hebdomadaire entre Tahiti, Raiatea et Bora Bora. Dernièrement enfin s'est créé un système mixte de transport de poissons (hydravion "Catalina" d'une part, vedette type "Chriscraft" d'autre part) qui amène à Papeete des produits pêchés aux plus proches des Iles Tuamotu. A chaque voyage, 1 à 2 tonnes de poissons sont mis en glace dans des cuves métalliques qui sont déchargées à Papeete où elles doivent être rapidement écoulées sur le marché.

Il n'existe pas d'entreprise de conservation du poisson par le froid. En cas de très gros arrivages, une certaine quantité de cette très périssable denrée peut cependant être entreposée dans les modernes chambres froides de la Compagnie Française des Phosphates d'Océanie. Ce n'est cependant qu'une solution de fortune étant donné qu'il n'y a pas de tunnel de congélation et que le poisson est directement emmagasiné dans les trois chambres froides dont deux congèlent à -15° , la troisième étant réglée à une température voisine de 0° C.

Les prix de vente aux consommateurs sont essentiellement variables et très difficiles à apprécier étant donné que le poisson n'est pas vendu au poids mais au paquet (la "filoché"). Le paquet coûte généralement 30 ou 40 fr CFP, mais on ne peut parler d'uniformité puisque par exemple, en novembre 1959, une "filoché" groupait 8 carangues à Maupiti, 4 à Bora Bora, 3 à Raiatea et à peine 2 à Tahiti. De même, la "bonite" est vendue à la pièce et son prix qui, à Papeete, peut atteindre 100 fr CFP en période de pénurie, descend jusqu'à 10 fr CFP au maximum de la saison de pêche de cette espèce (décembre à mars).

Conclusion

Cette rapide esquisse de l'exploitation des produits de la mer en Polynésie Française montre qu'il s'est effectué, au cours des dernières années, une évolution certaine des procédés de pêche; parallèlement, la commercialisation des captures commence à se transformer. Tout ceci est vrai en particulier dans l'Archipel de la Société qui est appelé, dans les prochaines années, à un profond changement dans son économie du fait de l'essor touristique et démographique qui s'y dessine; les problèmes du poisson ne pourront plus bientôt y être résolus de manière traditionnelle. Les pêcheurs polynésiens l'ont déjà compris, comme en fait foi leur tendance actuelle à la modernisation. Il reste à souhaiter que cette évolution soit poursuivie pour le plus grand bien de tous: pêcheurs, commerçants et consommateurs.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- DOMARD J. (1959) — La plonge des huîtres nacrées et perlières en Polynésie Française. *Bull. Pac. Sud*, vol. 9, No. 4, pp. 59-63.
- LEGAND M. (1950) — Contribution à l'étude des méthodes de pêche dans les Territoires français du Pacifique Sud. *Jour. Soc. Océanistes*, tome 6, No. 6, pp. 141-184.
- RANSON G. (1952) — Préliminaires à un rapport sur l'huître perlière dans les E.F.O. *Etabl. Fr. Océanie*, 76 pp.
- VAN PEL H. et DEVAMBEZ L.C. (1957) — Les industries de la pêche en Océanie Française. CPS, 32 pp.